

Vient de paraître au CEET

Le Centre d'études de l'emploi et du travail (CEET) vient de publier le **Document de travail** n° 199, « **Le présentéisme au travail. Mieux évaluer pour mieux prévenir** » /



Le présentéisme au travail, ou le fait de venir travailler alors que l'on est malade, est un phénomène rarement étudié en France car sa mesure de grande échelle était impossible jusqu'à récemment. Dans ce document de travail, nous utilisons les données de l'enquête Conditions de Travail 2013, première enquête nationale en population générale permettant une mesure du phénomène afin d'évaluer les déterminants de sa durée sur une année. Déterminer les caractéristiques de l'emploi qui favorisent le présentéisme permet d'orienter les pratiques permettant de le limiter. En effet, la littérature a montré que ce phénomène entraînait des pertes importantes pour l'employeur comme l'employé, en termes de productivité d'une part, de bien-être et de santé d'autre part.

À l'aide de modèles de comptage, nous montrons que le présentéisme est un phénomène assez marqué en termes de qualité de vie au travail. En effet, il est positivement corrélé d'abord à une charge de travail élevée, à de fortes contraintes de temps, de rythme ; ensuite, il est aussi lié à l'absence d'autonomie, de latitude décisionnelle. De

surcroît, le soutien des collègues et des superviseurs, qui vient parfois atténuer la combinaison délétère charge de travail-faible latitude décisionnelle, apparaît limiter également la durée du présentéisme. Si la réduction du phénomène de présentéisme est un objectif pour les organisations productives, ces résultats suggèrent que les employeurs devraient considérer comment limiter la charge de travail imposée aux salariés et leur concéder une véritable autonomie de décision dans l'organisation de leur travail au jour le jour.

De plus, l'insécurité du travail est également corrélée au présentéisme des travailleurs, tandis qu'au contraire les indicateurs d'un travail intéressant, comme d'un travail bien reconnu, les incitent à s'absenter lorsqu'ils sont malades. Enfin, cette étude montre également qu'une part importante de l'influence des conditions et du vécu au travail sur le présentéisme peut avoir un effet délétère sur la santé des travailleurs. Néanmoins elle ne permet pas déterminer le sens de causalité entre santé et présence au travail mais il s'agit d'une piste importante de recherche future.

Document de travail, n° 199, juin 2019

Sylvie Hamon-Cholet, Joseph Lanfranchi

<http://ceet.cnam.fr/publications/documents-de-travail/le-presenteisme-au-travail-mieux-evaluer-pour-mieux-prevenir-1094542.kjsp?RH=1507626749912>

Suivez le CEET sur Twitter : <https://twitter.com/CeeEtudesEmploi>